BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 457

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

750 178 394 RCS Toulouse.
DVC.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 39, Boulevard Lascrosses, 31000 Toulouse.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE DSFJ Société en nom collectif au capital de 5.000 euros Siège social : 45 Avenue de Grésillé 49000 ANGERS 523 332 971 RCS ANGERS ET DVC Société à responsabilité limitée Au capital de 10.000 euros Siège social : 39 Boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE 750 178 394 RCS TOULOUSE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature électronique via le procédé DocuSign Protect & Sign, en date du 26 janvier 2023, La société DSFJ, société en nom collectif au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 45 Avenue de Grésillé - 49000 ANGERS, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 523 332 971, et la société DVC, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 39 Boulevard Lascrosses - 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 750 178 394, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société DVC par la société DSFJ. La société DVC ferait apport à la société DSFJ de la totalité de son actif, soit 317.161 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 33.520 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 283.641 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenue par la même société mère, la société S.Y. F., Société par actions simplifiée au capital de 52.900 euros, dont le siège social est situé 45 Avenue de Grésillé - 49000 ANGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 490 122 538, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er septembre 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société DVC depuis le 1er septembre 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société DSFJ. La société DVC sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée au plus tard le 31 août 2023. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS au nom de la société DSFJ le 27 janvier 2023 et au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE au nom de la société DVC le 26 janvier 2023. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux

de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis..

